
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris: EUR

**EURO RESSOURCES PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE
ET LE PREMIER SEMESTRE CLOS AU 30 JUIN 2010**

PARIS, France, le 12 août 2010 : EURO Ressources S.A. (Paris : EUR) (« EURO » ou la « Société ») a publié aujourd’hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos au 30 juin 2010, préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu’adoptées par l’Union européenne. Tous les montants sont exprimés en Euros.

EURO fait état d’un bénéfice net de 5,95 millions € (0,095 € par action) pour le premier semestre clos le 30 juin 2010 et d’un bénéfice de 2,48 millions € (0,040 € par action) pour le deuxième trimestre 2010, résultats à comparer avec un bénéfice de 4,62 millions € (0,074 € par action) pour le premier semestre 2009 et de 2,72 millions € (0,044 € par action) pour le deuxième trimestre 2009.

Les commentaires suivants sur nos résultats pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos au 30 juin 2010 sont extraits du Management Discussion & Analysis :

Comparaison du trimestre clos au 30 juin 2010 et du trimestre clos au 30 juin 2009

Les produits enregistrés par notre société au titre du trimestre clos le 30 juin 2010 se sont élevés à 5,85 millions € alors qu’ils étaient de 4,86 millions € au deuxième trimestre 2009, soit une augmentation de 20 %. La quasi-totalité de ces produits provient des redevances de la mine de Rosebel. La mine Rosebel a produit 86 049 onces d’or durant le deuxième trimestre 2010, soit une baisse de 21 % par rapport aux 108 947 onces produites durant le deuxième trimestre 2009, provenant principalement du fait que le minerai traité avait une teneur inférieure. Durant cette même période, la mine a subi des précipitations bien supérieures à la normale, ce qui l’a contrainte à réorganiser ses opérations d’extraction. Cette baisse est en partie compensée par l’augmentation de 30 % du cours moyen de l’or durant le trimestre clos au 30 juin 2010, qui s’est établi à 1.196,74 \$ l’once alors qu’il était de 922,17 \$ l’once durant la même période en 2009. La faiblesse de l’Euro a également eu une influence positive pour ce même trimestre, au titre de l’effet du taux de change, estimé à 6 %.

Durant le deuxième trimestre 2010, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 0,29 million €, alors qu’ils étaient de 0,49 million € durant le deuxième trimestre 2009, soit une baisse de 40 %, due en grande partie au fait que la Société n’a plus à assumer les frais de sécurisation du site de Paul Isnard en Guyane française depuis le début 2010, alors que durant le deuxième trimestre 2009 elle avait dû assumer à ce titre des charges de 0,17 million €. Cette réduction globale des activités de la Société s’explique également par le fait qu’elle n’est pas actuellement à la recherche de nouvelles opportunités d’acquisitions.

La baisse de 16 % des dotations aux amortissements enregistrée lors du deuxième trimestre 2010 (0,14 million €, alors qu’elles étaient de 0,17 million € en 2009) s’explique également par la plus faible production d’or de la mine Rosebel par rapport au deuxième trimestre 2009.

Afin de réduire l'impact du taux de change lié au paiement le 25 mai 2010 d'une prime d'émission de 17,499 millions € à tous les actionnaires inscrits, nous avons conclu un contrat à terme de devises, ayant entraîné pour le trimestre clos au 30 juin 2010 une charge liée aux instruments financiers de 1,8 million € (2009 : 0 €).

Les dernières 5 700 onces d'or ayant été réglées à la fin du mois de janvier 2010, la société n'a désormais plus aucune charge sur instruments financiers dérivés liés à l'or au titre du trimestre clos au 30 juin 2010, ce qu'il convient de comparer aux charges sur instruments financiers dérivés de 0,10 million € pour le trimestre clos au 30 juin 2009, lorsque la Société avait encore un contrat de vente à terme de 8.550 onces d'or.

Comparaison du semestre clos au 30 juin 2010 et du semestre clos au 30 juin 2009

Nous avons enregistré un bénéfice net de 5,95 millions € (0,095 € par action) durant le premier semestre 2010, comparé au bénéfice net de 4,62 millions € (0,074 € par action) durant le premier semestre 2009. Pour le premier semestre 2010, comparé aux 8,82 millions € pour le premier semestre 2009, nos produits sur redevances ont atteint le chiffre de 11,46 millions €, dont 11,43 millions € générés par la mine de Rosebel (8,73 millions € durant la même période de l'exercice précédent). Cette augmentation de nos produits de 30 % durant le premier semestre 2010 s'explique essentiellement du fait de la hausse de 26 % du cours moyen de l'or lors du semestre clos au 30 juin 2010 (1.152,22 \$ l'once d'or contre 915,18 \$ l'once en 2009). Il y a eu une baisse de 7 % de la production d'or au titre du premier semestre 2010 (184 392 onces par rapport aux 196 665 onces au titre de la même période l'année dernière). Pour le semestre clos le 30 juin 2010, nous avons enregistré une charge liée à l'impôt sur les sociétés de 3,22 millions €.

Nous avons constaté un crédit d'impôt différé de 0,02 million € au 30 juin 2010. En l'absence de déficits fiscaux reportables, l'actif d'impôt différé se rapporte à des différences temporaires.

Liquidités

Au 30 juin 2010, le montant consolidé de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 1,65 million €. Cette trésorerie n'est soumise à aucune restriction. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour faire face à ses besoins opérationnels courants.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est une filiale détenue majoritairement par IAMGOLD. IAMGOLD détient à ce jour, directement ou indirectement environ 86% d'EURO.

Notes concernant les prévisions : Certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sous la rubrique Profil EURO, sur le site SEDAR, à l'adresse suivante : www.sedar.com . Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Larry E. Phillips
Directeur-Général
Tel: +1.416.360.4710
Email: phillips@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-Président Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net